



NOTE AUX RÉDACTIONS

GROUPE

Clermont-Ferrand, le 27 mars 2025

Bilan de la recherche de repreneurs dans le cadre de la loi dite « Florange » à la suite de l'annonce des projets de fermeture des sites Michelin de Cholet et de Vannes

- **La démarche de recherche de repreneurs dans le cadre de la loi dite Florange a été conduite de manière structurée et approfondie par le groupe Michelin via sa filiale Michelin Développement.**
- **Un nombre significatif d'entreprises ont manifesté leur intérêt pour une implantation sur les sites de Cholet et de Vannes, avec ou non création d'emplois pouvant être proposés aux salariés de Michelin. La démarche a également permis d'identifier des entreprises susceptibles de recruter des salariés des deux sites, hors projet d'implantation.**
- **Conformément aux engagements pris, le groupe Michelin va poursuivre son action de reconversion des deux sites, en lien étroit avec les acteurs du territoire, avec un double objectif : approfondir les discussions avec les entreprises ayant manifesté leur intérêt et prospector de nouvelles entreprises.**

La méthode

- **Le cadre : la recherche de repreneurs dans le cadre de la loi dite « Florange » s'inscrit dans un cadre rigoureux**

La loi dite Florange impose à toute entreprise implantée en France et employant plus de plus de 1000 salariés en Europe de rechercher un repreneur en cas de projet de fermeture établissement. La recherche du repreneur s'effectue durant la procédure d'information consultation du projet de Plan de sauvegarde de l'emploi.

En cas d'absence d'offre acceptée au cours de cette période, l'entreprise doit présenter aux instances représentatives du personnel un rapport précisant l'ensemble des actions engagées et résultats de cette recherche. Aucune offre de reprise n'a été émise et communiquée à Michelin à ce jour. Ce rapport a été présenté en CSE central le mercredi 26 mars.



GROUPE

- **La démarche : pilotée par le groupe via sa filiale Michelin Développement, elle s'est appuyée sur l'expertise et les ressources de la société KPMG**

- Plus de 1000 entreprises prospectées, contactées et relancées :

600 entreprises pour le site de Cholet, dont 411 entreprises nationales, 189 ETI/PME locales ;

250 entreprises pour le site de Vannes, 201 entreprises nationales et 49 ETI/PME locales ;

162 entreprises pour les deux sites, dont 100 groupes industriels internationaux non implantés en France, 32 groupes industriels français et 30 ETI/PME locales en croissance, équidistantes des deux sites.

- Des critères rigoureux conjuguant secteur d'activité et localisation

Approche sectorielle

Il s'agit d'entreprises dont les activités sont proches des compétences des employés et process industriels du site ou dans des secteurs susceptibles de pouvoir reconvertis aisément les sites.

Approche géographique

Ont été prospectés des groupes industriels non implantés en France ; des groupes industriels français, prescripteurs potentiels pour de futurs repreneurs dans leurs filières ; des ETI/ PME locales en croissance.

- Une démarche partenariale avec tout l'écosystème concerné

Ces résultats d'étape sont aussi dus à une étroite collaboration avec les services de l'Etat, les régions et les agglomérations de Cholet et de Vannes, avec la mise en œuvre d'un travail mené de manière concertée avec les services de développement économique et Business France à l'international

Le bilan

Au 26 mars 2025, date de la présentation du rapport en CSE central, aucune offre de reprise n'a été reçue par Michelin. Néanmoins la prospection a permis de susciter d'ores et déjà de nombreuses marques d'intérêt.

GROUPE

- **53 retours positifs au total** sous forme de marques d'intérêt pour la reprise de l'un ou l'autre des deux sites ou sous la forme de proposition de solutions de reclassement pour les salariés.

- **34 marques d'intérêt pour la reprise d'un site**, dont :
 - 21 marques d'intérêt pour une reprise de surfaces avec des créations d'emplois pouvant concerter les salariés Michelin ;
 - 13 marques d'intérêt immobilières.
- **19 marques d'intérêt** pour le personnel hors projet d'implantation.

Répartition par site

- **30 retours positifs pour le site de Cholet**

- **19 marques d'intérêt pour la reprise du site** :
 - 10 marques d'intérêt pour une reprise de surfaces avec créations d'emplois pouvant concerter les salariés Michelin ;
 - 9 marques d'intérêt immobilières.
- **11 marques d'intérêt pour le personnel**, hors projet d'implantation.

- **19 retours positifs pour le site de Vannes**

- **11 marques d'intérêt pour la reprise du site** :
 - 10 marques d'intérêt pour une reprise de surfaces avec création d'emplois pouvant concerter les salariés Michelin ;
 - 1 marque d'intérêt immobilière.
- **8 marques d'intérêt pour le personnel**, hors projet d'implantation.

- **Commun aux deux sites**

4 marques d'intérêt, dont 1 pour des surfaces portant des créations d'emplois pouvant concerter les salariés Michelin et 3 marques d'intérêt immobilières.

Les actions à venir

Le groupe Michelin confirme son objectif de contribuer activement à la construction d'un avenir industriel créateur d'emplois sur les sites de Cholet et de Vannes, en lien étroit avec les acteurs du territoire. L'ensemble des actions nécessaires à cet objectif sera confié à Michelin Développement, l'entité du Groupe spécialisée dans le développement économique territorial.



GROUPE

Dans ce cadre, le groupe Michelin s'engage à poursuivre au-delà de ses obligations légales et de manière volontaire la recherche de solutions de reprise de ses sites de Cholet et Vannes, et notamment à :

- **assurer le suivi de l'ensemble des marques d'intérêt identifiées** lors de cette première étape de recherche de repreneur. Chacune des marques d'intérêt apportée par un acteur crédible sera étudiée et accompagnée.
- **mettre en œuvre de nouvelles démarches de prospection et de détection de projets** en ciblant des entreprises ou activités qui n'ont pas été encore approchées à ce jour.
- **travailler en étroite coopération avec les pouvoirs publics et les élus locaux**, afin de s'inscrire pleinement dans la stratégie de développement économique des territoires concernés. Une étape de concertation territoriale permettra d'identifier avec chacun des deux territoires les orientations pertinentes de reconversion de ces deux sites.

À propos de Michelin

Michelin construit un manufacturier leader mondial des composites et expériences qui transforment notre quotidien. Pionnier de la science des matériaux depuis plus de 130 ans, Michelin s'appuie sur une expertise unique pour contribuer significativement au progrès humain et à un monde plus durable. Grâce à sa maîtrise inégalée des composites polymères, Michelin innove constamment pour fabriquer des pneus de haute qualité et des composants critiques pour des secteurs aussi exigeants que la mobilité, la construction, l'aéronautique, les énergies bas carbone ou la santé. Le soin apporté à ses produits et sa connaissance intime des usages lui permettent de faire vivre à ses clients des expériences exceptionnelles, qu'il s'agisse de solutions basées sur les data et l'intelligence artificielle pour les flottes professionnelles, ou de la découverte des restaurants et hôtels remarquables que le Guide MICHELIN recommande. Basé à Clermont-Ferrand, en France, Michelin est présent dans 175 pays et emploie 129 800 personnes.

RELATIONS PRESSE DU GROUPE MICHELIN

+33 (0) 1 45 66 22 22

7 jours / 7

112, Avenue Kléber, 75016 Paris

www.michelin.com

Suivez toutes nos actualités sur X

X@Michelin

<https://x.com/Michelin>

